



Echafaudage de pied Montage - Démontage

Objectif : (Perfectionnement)

Renforcer ses compétences en montage, démontage et utilisation d'un échafaudage de pied selon l'arrêté du 1er septembre 2004, au sens de la recommandation R408 et conformément à la notice du fabricant. Appréhender les contraintes de montage d'un échafaudage sur le domaine public.

Version 11/2022



Méthodologie

Didactique,
Démonstrative,
Participative.



Supports

Diaporama, Vidéos,
Posters, Notice de montage



Animation

1 formateur Matform



Lieu

Sur centre de formation ou
sur chantier

A l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

1. Organiser son opération de montage/démontage

- Analyser les plans de montage, note de calculs, bon de livraison, ...
- Définir l'espace et l'outillage nécessaires,
- Définir les rôles de chacun au sein de l'équipe de montage/démontage.

2. Monter et démonter un échafaudage de pied, installé sur le domaine public, conformément au plan de montage et à la notice du fabricant

- Préparer le montage,
- Mettre en œuvre les particularités d'une installation sur voie publique :
 - Monter et démonter en sécurité des configurations spécifiques : pare-gravois, filet, passage piétons, déport avant, angle, ceinturage, barrière-écluse,
 - Installer les protections pour le grand public (Calage de platine haute visibilité, protection cadre, protection de coupelle, ...),
 - Gestion des accès, ...

3. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

- Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage
- Respecter les limites de charges
- Maintenir l'échafaudage en sécurité
- Tenir compte de la coactivité



Des tests permettent de valider les acquis de
chaque stagiaire

Infos complémentaires



Public concerné :

Toute personne formée au montage, démontage et à l'utilisation d'un échafaudage de pied, amenée à développer ses compétences dans ces domaines.



Effectif :

Groupe de 8 personnes (4 minimum).



Prérequis :

- Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas),
- Aptitude médicale aux travaux en hauteur et sans restriction au port de charges,
- Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur,
- Être formé au montage d'échafaudage de pied.

Equipement nécessaire à apporter par l'apprenant :

Être équipé de chaussures de sécurité, d'un casque de chantier avec jugulaire, de lunettes de sécurité, de gants, de protections auditives, d'un harnais avec double longe et d'un vêtement rétroréfléchissant et de pluie.



Durée :

2 jours – 14 heures



en salle : 2 ½ h



sur aire de formation
extérieure : 11 ½ h



Ressources :

Salle et aire de formation, 2 échafaudages, outils nécessaires aux travaux pratiques.



Personnes en Situation de handicap :

Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.



Modalités d'inscription et délai d'accès :

Par email à matform@bouygues-construction.com,
Inscription possible jusque la veille de la formation.



Parcours de formation :

Cette formation peut être complétée par :

- ✓ Echafaudage de pied : Vérification journalière,
- ✓ Echafaudage de pied : Réception - conformité



**Les Fondamentaux BOUYGUES CONSTRUCTION
abordés lors de cette formation**

